

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absente excusée : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

14 – Convention SPA

Madame le Maire revient sur le dossier des chats errants sur la commune de Verbiesles qui a connu quelques avancées.

Après plusieurs rencontres avec les différents intervenants dans ce dossier, des trappages ont été réalisés et les animaux ont été confiés aux services vétérinaires afin de procéder à la castration et à la stérilisation des félins pour être ensuite remis en liberté.

Un projet de convention entre la commune et la SPA est en cours afin de définir les engagements possibles des deux partis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable de principe à la signature d'une convention avec l'association SPA mais souhaite en avoir pris connaissance au préalable.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 23 février 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

